

LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Ce portrait de territoire développe une synthèse du diagnostic de la commune, c'est-à-dire un état des lieux du fonctionnement du territoire à un instant «T». Il apporte une information générale sur de nombreuses thématiques nécessaires à la bonne compréhension des dynamiques à l'oeuvre sur la commune. Ce portrait doit permettre d'exposer les contraintes, les atouts, les forces et les faiblesses de Valloire avant de mettre en lumière les enjeux du territoire. A l'appui de ce diagnostic, il s'agira d'écrire le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) de la commune.

LA POPULATION

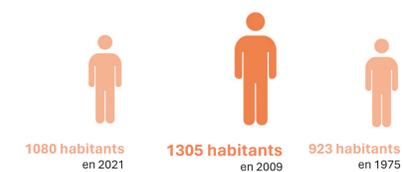
Une dynamique démographique en perte de vitesse ...

La commune de Valloire compte au 1^{er} Janvier 2021, 1080 habitants. Parmi les principales stations de sport d'hiver du Pays de Maurienne, Valloire est la commune la plus peuplée derrière Val-Cenis. Le territoire a connu une croissance démographique irrégulière depuis les années 1960 : une croissance importante jusqu'à la fin des années 1990 (+2,3%/an entre 1990 et 1999) poussée par l'arrivée de nouveaux habitants puis une chute brutale au début des années 2000 (+0,4%/an). La commune compte 1243 habitants en 1999, 1305 habitants en 2009, puis retombe à 1135 habitants en 2015. Sur la période 2015-2021, le taux de variation annuel de la population est inférieur à 0%/an : la commune de Valloire continue de perdre des habitants, un constat qui nécessite de s'interroger sur l'attractivité de la commune.

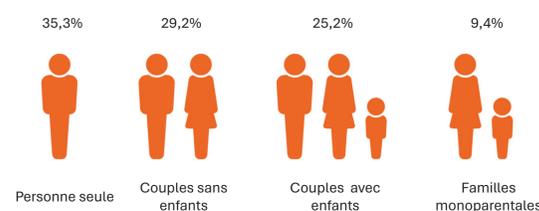
... et une population qui vieillie

Valloire compte aujourd'hui plus d'habitants de + 60 ans que d'habitants de - 20 ans. La population entre 45-59 ans est la plus représentée, suivie de la population entre 60 et 74 ans. En lien avec le vieillissement de la population la taille des ménages ne cesse de diminuer : 2,17 personnes/ménage en 2021 contre 2,97 personnes/ménages dans les années 1975. Par conséquent, les ménages d'une seule personne sont largement représentés. Les couples avec enfants et les familles monoparentales témoignent tout de même d'une population familiale qui représente plus de 34% des ménages en 2021.

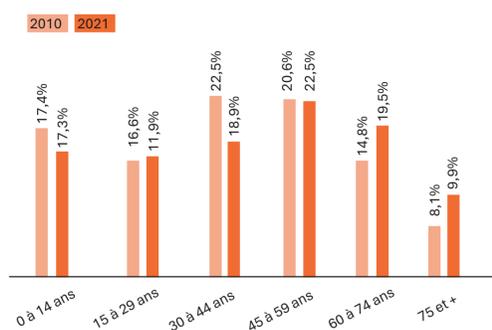
Evolution de la population (données INSEE)



Composition des ménages de la commune en 2021 (données INSEE)



Evolution de la population par tranche d'âge (données INSEE)



L'HABITAT ET LE LOGEMENTS

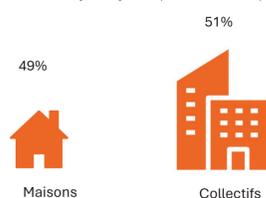
Un territoire aux fortes dynamiques résidentielles à vocation touristique

Contrairement à l'évolution de la population, l'évolution du nombre de logements ne cesse de croître de façon constante sur la commune. Valloire compte 3659 logements en 2021. Commune touristique, le nombre de résidences secondaires est important : elles représentent 85,5% du parc de logements et alimentent largement la croissance globale du parc de logements. A l'inverse, les résidences principales, dont le nombre oscille autour de 500 logements, représentent une part de moins en moins importante du parc de logements (autour de 13,6% en 2021 contre 23,2% en 1975). Parallèlement, le taux de logements vacants, qui était important dans les années 1975 n'a cessé de diminuer pour atteindre en 2021 moins de 1%, traduisant la forte tension du marché immobilier.

Un parc de logement diversifié

Le parc de logements de la commune est composé à 23% de maisons et à 77% de collectifs, un constat qui doit être mis en lien avec l'activité touristique du territoire. Au sein des résidences principales, la proportion de logements collectifs est moins marquée avec une répartition tout à fait équilibrée. La taille des logements est assez diversifiée, à l'exception des très petites typologies de type T1 peu représentée. Cependant, les logements de grande taille (T4 et +) représentent plus de la moitié des résidences principales (56,6%). Au regard de la taille des ménages et de la taille des logements, l'offre de « grands logements » est bien supérieure au nombre de « grands ménages » mettant en évidence un certain déséquilibre.

Répartition des typologies de logements au sein des résidences principales (données INSEE)



Résidences principales selon le nombre de pièces (données INSEE)



Des propriétaires occupants largement représentés

Au sein des résidences principales, 64,7% des ménages sont propriétaires de leur logement, 20,2% sont locataires du parc privé et 8,2% sont locataires du parc public. Face à un prix de l'immobilier en augmentation et une croissance démographique en perte de vitesse, les enjeux liés à la mixité sociale doivent être pris en compte dans le Plan Local d'Urbanisme afin de proposer des logements en accession sociale à des ménages primo accédants ne pouvant accéder à la propriété en raison des prix élevés dans le marché de l'accession privée.

L'ECONOMIE & L'EMPLOI

Un territoire dynamique et des emplois tertiaires largement représentés

La commune compte 82,1% actifs ayant un emploi en 2021 : plus de 90% d'entre eux vivent et travaillent à Valloire. La commune se présente ainsi comme un pôle d'emploi puisqu'elle présente davantage d'emplois que d'actifs occupés. Sur les 603 établissements actifs que compte la commune, près de 40% sont des établissements dont le secteur d'activités dépend «des activités immobilières» suivi des établissements liés au secteurs d'activités «commerce de gros et de détail, transport, hébergement et restauration», un constat à mettre en lien avec l'activité touristique de la commune. Village station, le tourisme est en ce sens l'activité économique principale du territoire par les activités directes et indirectes qu'elle génère.

LE FONCTIONNEMENT URBAIN

Un axe de transit majeur qui traverse la commune

La RD902 qui traverse le village assure deux fonctions pouvant être antagonistes : elle est à la fois une voie principale support du trafic de transit, mais également une voie de distribution des différents flux dans les principaux hameaux. Au regard du rôle de cet axe routier, la vitesse a été systématiquement abaissée dans les traversées de villages et hameaux : cependant, cette mesure semble insuffisante pour garantir une pratique des modes doux apaisée et sécurisée. Les voiries internes des villages sont le plus souvent dépourvues de cheminements piétons : la mixité transports motorisés / modes actifs reste acceptable dans la mesure où ces voies ne sont pas empruntées par le trafic de transit.

Des espaces publics à repenser dans le coeur de village

En coeur même du village, la concentration de pôles générateurs d'activités procure d'importants flux piétons transversaux et longitudinaux alors même que le plan de circulation fait converger toutes les fonctions circulatoires sur la rue de la Sétaz. Le centre de Valloire présente ainsi un potentiel peu valorisé de coeur de village piéton. L'amélioration du confort des cheminements piétons apparaît comme l'un des enjeux du PLU. Parallèlement, le paysage urbain du coeur de village est largement impacté par la présence systématique de véhicule en stationnement : l'amélioration de cette faiblesse est un autre enjeu du futur PLU.

LES LITS TOURISTIQUES (données G2A 2024)

La commune comptabilise 16 399 lits touristiques en hiver (16 269 lits en été) dont 5161 lits en résidences secondaires et 11 238 lits commercialisés, permettant de multiplier la population par 15 en période touristique. Lorsqu'elles sont cumulées, les offres de lits commercialisés représentent la majorité du parc touristique global (69%). En revanche, au regard de l'analyse fine des typologies, se sont les résidences non commercialisées, c'est-à-dire les résidences secondaires qui sont les plus représentées dans le parc touristique global.



16 399 lits en hiver en 2024



5161 lits non commercialisés* (c'est à dire en résidences secondaires (31%))

* Les lits non commercialisés ou lits en résidences secondaires, sont des lits utilisés par leurs propriétaires ou mis à disposition de tiers sans rémunération. Les lits commercialisés donnent lieu à une rémunération de la prestation de nuitée et à la perception de la taxe de séjour pour la commune.



11 238 commercialisés* (69%)



3 093 lits de particuliers à particuliers (28%)



8 145 lits marchands professionnels (72%) dont

- 4 243 lits en agences immobilières (52%)
- 1 950 lits en résidence de tourisme (24%)
- 1 388 lits en camping, villages et clubs vacances (17%)
- 564 lits en hotellerie (7%)

Depuis 2018, on observe une stabilité globale du nombre de lits touristiques (+0,58%) mais une progression des lits professionnels (+7%), une augmentation des lits proposés entre particuliers (+11%) et une importante diminution de nombre de lits non commercialisés (-13%) qui résulte en partie de la remise en location de biens par Valloire Réservation. Le stock de lits marchands professionnels observe un fort taux de remplissage avec des ailes de saison et des creux bien maîtrisés.

L'ENVIRONNEMENT

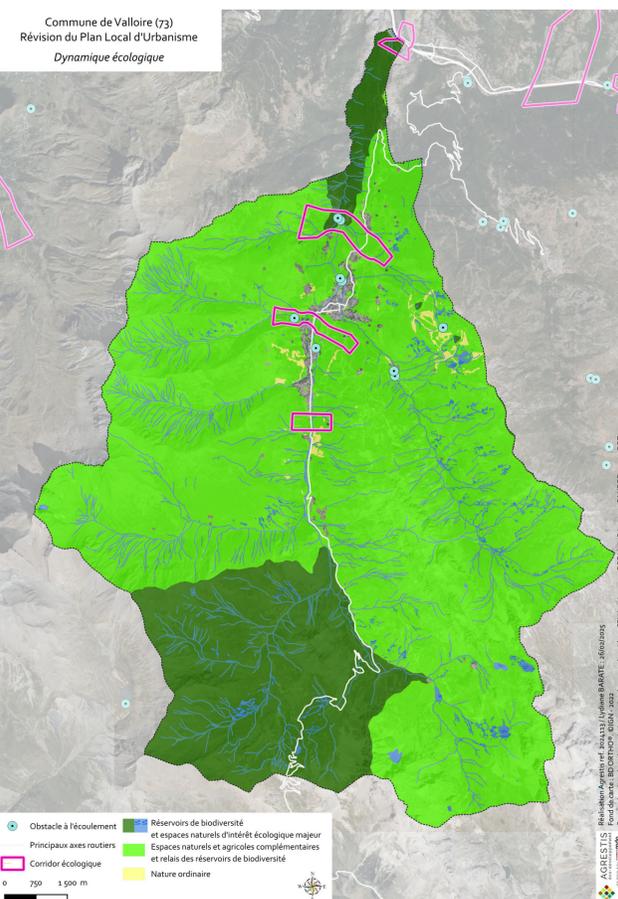
Des milieux naturels riches et diversifiés

La commune est concernée par de nombreuses zones d'inventaires naturalistes qui sont reconnus au niveau national et local. On retrouve ainsi sur le territoire :

- 2 ZNIEFF de type I : «Gorges de la Valloirette» et «Tourbières et pierriers du Galibier»
- 1 ZNIEFF de type II : «Massif des Aiguilles d'Arves et du Mont Thabor»
- 75 zones humides
- 2 APPB : «Marais de la Séa» et «Marais des Citres»
- Des zones de présence sensible du tétras lyre

... et mis en réseau par la trame verte et bleue

La trame verte et bleue est un réseau formé de continuités écologiques terrestres (trame verte) et de continuités écologiques aquatiques (trame bleue). Ces continuités écologiques comprennent des réservoirs de biodiversité, espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, et de corridors écologiques, espaces qui assurent les connexions entre les réservoirs de biodiversité. Les ZNIEFF et les zones humides représentent des réservoirs de biodiversité majeurs. Les cours d'eau de la Neuvachette et un tronçon de la Valloirette sont des cours d'eau classés au titre de la trame bleue : une attention particulière doit leur être portée et les aménagements éventuels ne doivent pas interférer avec les objectifs de restauration des continuités écologiques. Les espaces naturels (boisements) et agricoles de la commune représentent des réservoirs de biodiversité complémentaires qui doivent être vu comme des espaces relais des réservoirs de biodiversité. Trois corridors écologiques d'intérêt majeur sont identifiés sur le territoire permettant aux espèces de relier les massifs.



LE LEXIQUE DE LA BIODIVERSITÉ

Les ZNIEFF (Zones Naturels d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) sont des inventaires qui caractérisent les espaces naturels dont l'intérêt faunistique et floristique sont remarquables. L'inventaire ZNIEFF se compose de deux types de zones

- les ZNIEFF de type II qui sont des grands ensembles naturels riches et peu modifiés qui offrent d'importantes potentialités biologiques
- les ZNIEFF de type I qui sont des secteurs d'une superficie plus limitée, caractérisés par la présence d'espèces ou de milieux rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional.

Les zones humides sont des terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire. La végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hydrophiles pendant au moins une partie de l'année.

Les APPB (Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope) visent à protéger les habitats nécessaires à l'alimentation, à la reproduction, au repos ou à la survie d'espèces protégées. Les mesures qu'ils fixent permettent de favoriser la protection ou la conservation de biotopes.

LE GRAND PAYSAGE

La commune propose un paysage riche à dominante naturelle. Valloire s'insère sur un territoire montagnard au relief marqué qui va du fond de la vallée de l'Arc aux étages alpin et nival à plus de 3000 mètres d'altitude. La commune est dominée par plusieurs grands massifs dont deux points culminants et mythiques que sont les cols du Télégraphes et du Galibier. Cette configuration offre au territoire une variété de paysages :

- Paysage fermé de combe : entité qui marque le Nord de la commune et qui correspond à la combe boisée présentant un paysage fermé, non habité et isolé du reste du territoire.
- Paysage mixte habité en cuvette : c'est le paysage montagnard caractéristique du village de Valloire et des hameaux qui l'entourent. Il intègre l'ensemble du territoire urbanisé qui forme la cuvette de Valloire et l'amorce des deux vallées de la Valloirette et de la Neuvachette.
- Paysage ouvert habité de haute vallée : entité qui correspond au secteur encore en partie habité de la vallée de la Valloirette (des Verneys à Bonnenuit) mais présentant un caractère plus naturel.
- Paysage ouvert sauvage de haute vallée : c'est le paysage naturel et sauvage caractérisant la vallée de la Neuvachette.
- Paysage ouvert brut de haute montagne : entité qui englobe l'ensemble des espaces naturels de haute montagne situés au Sud de la commune (versant du Grand Galibier et de la Roche Olvéra).

La configuration du territoire oriente les vues principalement en direction du coeur des vallées et sur les massifs qui dominent la commune. La RD902 qui traverse le territoire de part en part offre la possibilité de découvrir l'ensemble la commune sous différents angles.



LES RISQUES

Une commune contrainte par les risques naturels

Valloire est concernée par plusieurs risques naturels qui sont encadrés par deux documents cadres :

- Le Plan de Prévention du Risque d'inondation (PPRI) de l'Arc Médian approuvé par arrêté préfectoral en 2019 ;
- Le Plan de Prévention des Risques naturels (PPRn) approuvé par arrêté préfectoral en 2002 et modifié en 2004.

Cinq types de risques sont identifiés par le PPRn et le PPRI : les inondations, les avalanches, les chutes de blocs et de pierres, les crues torrentielles, les glissements de terrain.

Ces Plans de Prévention des Risques s'imposent au futur document d'urbanisme. Ils définissent en fonction de la nature et de l'intensité du risque les secteurs inconstructibles et constructibles sous contraintes.

L'ENERGIE

La consommation énergétique de la commune est essentiellement liée au transport routier (35%), suivi du secteur résidentiel (27%) puis à l'industrie (20%). Les produits pétroliers sont les principales énergies consommées sur le territoire de la Communauté de Communes. Les consommations énergétiques ont peu évolué ces dernières années. Parallèlement, les produits pétroliers représentent plus de 80% des émissions totales de gaz à effet de serre qui sont générées principalement par le transport routier (57%) puis par le secteur résidentiel (16%).

Plusieurs installations d'énergies renouvelables sont présentes sur le territoire dont la principale reste l'hydroélectricité : en ce sens, le territoire produit plus d'énergie qu'il n'en consomme. Afin de s'engager dans la transition énergétique, plusieurs potentiels d'énergies renouvelables à développer sont identifiés : le biogaz, le solaire thermique et photovoltaïque, le bois énergie.

Depuis le premier trimestre 2017, le Pays de Maurienne est reconnu Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte par la Région, l'Etat et l'ADAME. Ce label est la reconnaissance de la stratégie énergétique du territoire et de son engagement pour atteindre d'ici 2050 les objectifs suivants :

- Réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétique ;
- Couvrir ses besoins par les énergies renouvelables locales pour atteindre l'équilibre entre productions et consommations d'énergie.

Parallèlement, la commune s'est engagée dans le programme Territoire Engagé Transition Ecologique qui vise à faciliter la structuration et la mise en oeuvre de politique territoriale de transition écologique sur un champ d'action complet : performance énergétique des bâtiments publics, mobilité douce et durable, énergies renouvelables, réduction et valorisation des déchets, ...

LE PAYSAGE URBAIN ET LE PATRIMOINE

Historiquement un lieu de passage, le village et les hameaux de Valloire occupent la vallée de la Valloirette. L'urbanisation s'est progressivement étirée le long des routes et des cours d'eau : les noyaux villageois et les hameaux sont peu à peu rassemblés et l'urbanisation a gagné l'ensemble des espaces de la vallée alors que les pans de montagne commencent à être conquis avec des constructions qui s'attaquent aux pentes plus rudes et transforment peu à peu le paysage.

La vue depuis Poingt Ravier permet de se rendre compte avec force du lien entre la commune et son massif mais également de cet étirement urbain. Outre les différents sommets qui agissent comme des marqueurs dans le paysage, les monuments et bâtiments patrimoniaux qui ponctuent le paysage participent à la valorisation de l'identité communale. La commune compte pas moins de 17 sites inscrits dont les hameaux des Etroits, des Verneys, de la Ruaz, des Granges, de Bonnenuit, ... ainsi que de nombreux bâtis historiques aux caractéristiques architecturales reconnues. Afin de préserver la forte valeur identitaire du village et des hameaux, les constructions nouvelles et les interventions sur le bâti existant doivent venir s'inscrire dans le respect des caractéristiques architecturales de sites.

